



Caderousse

Infos



N°9
Avril 2024

www.caderousse.fr



sommaire

P. 3

VIE MUNICIPALE

P. 6

RETOUR EN IMAGES

P. 8

SANTÉ / SOCIAL

P. 12

AMÉNAGEMENTS URBAINS

P. 14

DOSSIER : BUDGET

P. 18

COMMERCES / VIE ÉCONOMIQUE

P. 20

CITOYENNETÉ

P. 21

ENVIRONNEMENT

P. 22

ASSOCIATIONS

P. 24

SPORTS

P. 26

TRIBUNES LIBRES

P. 27

AGENDA

Magazine périodique - ISSN 2966-9251
édité par la Mairie de Caderousse
Responsable de la publication :
Christophe Reynier-Duval - Maire
Rédaction : Sylvie Merlet (SyM Communication)
Services de la mairie
Maquette et infographie :
Sylvie Merlet (SyM Communication) et Imp. Bayle
Crédit photos : Emmanuel Chandelier - Adobe Stock
Sylvie Merlet (SyM Communication) / Vaucluse Matin
Impression : Imp. Bayle

Chères Caderoussiennes, chers Caderoussiens,

Il y a des moments forts dans la vie d'une commune.

Le lancement de la restauration de l'église Saint-Michel, qui s'inscrit dans une action de conservation et d'embellissement du patrimoine communal, est de ceux-là.

La première des six tranches de travaux a débuté en février. Elle concerne la Chapelle d'Ancézune, classée à l'inventaire des monuments historiques, malheureusement inaccessible au public depuis dix ans.

Cet aménagement va se poursuivre tout au long de l'année. Il risque d'occasionner quelques gênes, notamment au niveau de la circulation autour du périmètre du bâtiment. Mais, je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre patience pendant toute la durée de ce chantier, essentiel pour sécuriser et rénover ce lieu, cher à tous les Caderoussiens.

La vie d'une commune est aussi rythmée par la présentation de son budget, qui a été voté en séance du conseil municipal 28 mars. Comme nous le faisons maintenant depuis quatre ans, nous reconduisons cette année encore la non-augmentation des taux communaux. C'est un effort conséquent pour la collectivité qui nous impose une gestion saine et maîtrisée des deniers publics, mais qui nous permet de poursuivre notre programme d'investissements pour le développement de la commune et le maintien des services en direction des habitants.

Ce numéro pousse les portes de l'Ehpad Jeanne de Baroncelli. Un long entretien avec le directeur détaille la vie au sein de cet établissement, dont l'histoire s'écrit en parallèle de celle de la commune. Il nous invite aussi à découvrir les actions organisées pour les résidents par l'association « Les Cheveux Blancs », que je remercie pour son implication envers nos aînés.

Les premiers bénéficiaires des jardins partagés, ont pris possession des parcelles mises à leur disposition. Cette initiative, lancée par la municipalité, a trouvé un écho très favorable auprès de nombreux habitants qui ont débuté leurs premières plantations.

Avec le fleurissement réalisé par les services municipaux, c'est donc tout notre village qui accueille le printemps et les beaux jours.

Bonne lecture.

Votre maire

Christophe REYNIER-DUVAL



4^e FESTIVAL THÉÂTRE DE RUE 1^{er} ET 2 JUIN

Spectacles de théâtre et numéros circassiens : autant de promesses rythmées et colorées qui vont transformer Caderousse, le temps d'un week-end, en scène à ciel ouvert.

“ Le Festival est organisé par la mairie de Caderousse en partenariat avec la Compagnie Divine Quincaillerie ”

Le Festival Théâtre de Rue s'installe durablement dans le paysage caderoussien. La quatrième édition de ce rendez-vous culturel réserve, cette année encore, de très belles surprises et de belles créations, qui vont mettre à l'honneur des artistes féminines et des compagnies alliant créativité et jeu urbain, dans la pure tradition de la culture française.

Le programme

C^{ie} Okidok

In Petto - Théâtre de rue - Clown
Samedi 1^{er} juin - 16h - Place Alexandre Blanc

Helmut Von Karglas

Défilé de haute culture / Théâtre de rue
Samedi 1^{er} juin - 17h30 - Place de l'église

C^{ie} Barolosolo

Ile O au féminin - Cirque
Samedi 1^{er} juin - 20h - Mur de Gramont (lavoir)

C^{ie} La Bouillonnante

Le nez au vent - Théâtre de rue
Dimanche 2 juin - 16h - Place de l'Escurier

C^{ie} du Petit Monsieur

2 secondes - Théâtre de rue - Clown
Dimanche 2 juin - 17h30 - Place de l'Église

C^{ie} Azein

Tendre et Cruel - Cirque - Musique
Dimanche 2 juin - 19h - Mur de Gramont (Lavoir)

Renseignements et programme complet :
www.caderousse.fr



Photos de festivals précédents.

SUCCÈS CONFIRMÉ POUR LES ATELIERS NUMÉRIQUES

Lancés il y a deux ans par la municipalité, les ateliers numériques remportent un écho très positif auprès des Caderoussiens.

Ouverts à tous, ils ont pour but d'initier et d'accompagner le grand public, et plus spécifiquement les seniors, aux usages du numérique et aux outils informatiques pour surfer sur le net ou accéder aux démarches administratives en ligne. L'Espace France Services offre des conditions d'accueil optimales pour l'organisation de ces moments ludiques et conviviaux, animés par Patrice Sanchez, conseiller numérique, recruté par la commune depuis le 1^{er} janvier 2022 et renouvelé en janvier dernier pour 3 années supplémentaires. « *Il était important pour la municipalité de créer ce poste et de le pérenniser pour accompagner les Caderoussiens vers plus d'autonomie et ainsi diminuer la fracture numérique existante sur notre territoire plus rural* » explique Christophe Reynier-Duval. Et le succès est au rendez-vous : ce sont en moyenne 99 rencontres, individuelles ou en groupe, qui sont organisées chaque mois autour de thèmes très variés comme la gestion de Google Agenda ou de Google Photos, l'initiation à Excel Découverte ou encore la mise à niveau « France Travail » ou encore « comprendre l'offre mobile ».



Les ateliers se poursuivent :

Inscriptions et renseignements auprès de

- patrice.sanchez@conseiller-numerique.fr
- www.caderousse.fr
- Espace France Services directement

Prochain rendez-vous :

ATELIER C.V. Vendredi 22 mai de 14h à 16h

ÉLECTIONS EUROPÉENNES - 9 JUIN 2024 MODE D'EMPLOI



Les électeurs français sont appelés aux urnes dimanche 9 juin 2024 pour élire au suffrage universel à un tour 81 députés européens français. Les électeurs pourront voter en personne ou par procuration dans l'un des deux bureaux de vote de la commune, installés au gymnase, sis route de la Pouzarenque.

Vote à l'urne

Pour voter, vous devrez justifier de votre identité en présentant l'un des documents suivants :

- une carte nationale d'identité française, en cours de validité ou périmée ;
- un passeport français, en cours de validité ou périmé ;
- tout autre document officiel* français, en cours de validité ;
- une carte d'inscription consulaire ;
- tout document officiel* en cours de validité délivré par un Etat membre de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre-échange (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

* un document officiel doit comporter le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance et la photographie du titulaire, ainsi que l'identification de l'autorité administrative qui a délivré le document, la date et le lieu de délivrance.

Vote par procuration

Démarche gratuite, la procuration permet à un électeur absent (le mandant) de se faire représenter, le jour de l'élection, par un autre électeur (le mandataire).

Un décret publié au Journal officiel du 31 décembre 2023 comprend, pour cette seule élection, des mesures relatives à la dématérialisation complète des procurations : l'électeur effectuant une demande de procuration en ligne **sera dispensé de déplacement s'il "atteste de son identité à l'aide d'un moyen d'identification électronique présumé fiable et certifié"**, à savoir le service en ligne France identité (<https://franceidentite.gouv.fr/>) (en cours d'expérimentation) ou auprès de la Gendarmerie.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h sans interruption.



ÉVOLUTIONS DU PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document qui traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence, les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Le PLU de Caderousse a été approuvé en février 2020.

Désireuse de faire évoluer ce document, la commune a lancé deux procédures : une modification et une révision simplifiée. Toutes deux ont été approuvées par délibération du conseil municipal du 28 mars 2024.

Parmi les changements :

- Actualiser certaines dispositions du Règlement Départemental de **Défense Extérieure Contre l'Incendie** (RDDECI) arrêté par la Préfète en décembre 2023,
- Apporter des précisions pour les **clôtures** en zones A et N afin de mieux prendre en compte la circulation de la petite faune,
- Élever une **limite à 250m² de surface de plancher pour les extensions** des habitations dans la zone A, lorsque l'extension se réalise dans un volume existant.
- Affiner les dispositions relatives au **photovoltaïque**
- Affiner les orientations d'**aménagement et de programmation** (OAP)

RÉVISION DU SCoT OÙ EN EST-ON ?

Le SCoT du Bassin de Vie d'Avignon, mode d'emploi

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un territoire de projet ou d'un bassin de vie (périmètre intercommunal ou au-delà), détermine l'organisation spatiale et les orientations de développement.

Il vise à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, en prenant en compte à la fois les besoins des habitants et les ressources du territoire. Il conjugue les dimensions sociales, économiques et environnementales, parmi lesquelles la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols.

Le SCoT du Bassin de Vie d'Avignon est composé de 34 communes et de 4 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), au sein duquel la Communauté de communes du Pays d'Orange en Provence et ses 5 communes membres, dont Caderousse.

Ce document de planification stratégique, en cours de révision, est élaboré par le Syndicat mixte du Bassin de Vie d'Avignon (SMBVA).

Révision du SCoT : donnez votre avis !

Le SCoT a été initialement approuvé en 2011. Après plusieurs années de travail une première révision a été arrêtée en décembre 2019. Suivant les évolutions législatives et l'émergence de nouveaux enjeux sociétaux, une nouvelle révision du SCoT a été lancée en 2022. Elle est toujours en cours, en phase de concertation avec le public.

Dans une démarche de participation citoyenne et de co-construction de ce projet, les habitants sont invités à faire remonter leurs éventuelles questions, remarques ou enjeux :

- Par courriel : contact@scot-bva.fr
- Par voie postale : SMBVA - 164, avenue Saint-Tronquet 84130 Le Pontet)
- Ou bien dans les cahiers de concertation mis à disposition aux sièges des EPCI (CCPOP 307 avenue de l'Arc de Triomphe - BP 20042 - 84102 Orange) et du SMBVA

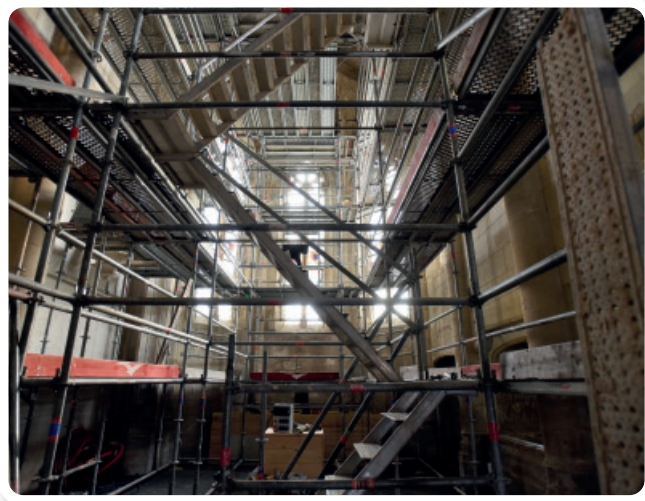
Pour en savoir plus sur la procédure et suivre les avancées des travaux, cliquez ici : <https://www.scot-bva.fr/smbva/>

RETOUR EN IMAGES



31 janvier : travaux de l'église

Les travaux de l'église Saint-Michel ont été le sujet principal de la visite de proximité de Christophe Reynier-Duval. Aux côtés des habitants du quartier, le maire a présenté les détails de la rénovation de la chapelle, conduite sur un an : un projet ambitieux pour la préservation du patrimoine de Caderousse.



3 février : repas des Aînés

Lors du traditionnel repas offert par la municipalité, plus de 170 convives se sont retrouvés à la salle des fêtes dans une ambiance conviviale pour partager un délicieux déjeuner, suivi de quelques pas de danse.



22 février : réunion avec la gendarmerie

Une réunion de prévention et de concertation a été organisée entre les services de la mairie, la brigade de gendarmerie de Châteauneuf-du-Pape et les agriculteurs du village, afin d'éviter le vol de cultures. Elle a permis de conduire des échanges constructifs autour des vols régulièrement constatés au printemps. Les participants ont posé les bases de pistes d'actions pour éviter que ce type de vandalisme se renouvelle cette année encore.



26 février : application pour gérer l'éclairage public

Dix lampadaires longeant le mur de Gramont sont désormais gérés via une application mobile. Le Syndicat d'électrification vaclusien (SEV) est venu présenter le dispositif au maire et à son adjoint à la sécurité. De leur téléphone portable, Christophe Reynier-Duval et Jean-Antoine Espinosa suivront et moduleront l'éclairage public. Ces lampadaires, déjà équipés en Leds, vont offrir à la commune jusqu'à 39 % d'économie à l'année.



7 mars : carnaval à la crèche

Les tous petits de la crèche Le Caderoussel ont revêtu leurs plus beaux déguisements pour fêter carnaval. Cette belle journée de jeux et animations, encadrée par l'équipe des animatrices, s'est conclue pour un goûter gourmand.



10 mars : préparation des jardins partagés

Les bénéficiaires des parcelles mises à disposition par la mairie ont débuté les premiers travaux de jardinage. La préparation des sols permettra prochainement de planter graines, boutures et plants qui offriront de belles récoltes pour tous les jardiniers amateurs.



17 mars : un carnaval tout en couleurs

A l'invitation de l'association « Cartable et Farandole », petits et grands se sont retrouvés pour le grand carnaval organisé en partenariat avec la commune. Un moment festif et très coloré partagé avec l'Ehpad. Le cortège grimé a sillonné les rues, jusqu'au jugement de Carmentran.



Du 18 au 24 mars : Semaine de la petite enfance à la crèche

Une semaine de découverte sur le thème « Viens, je t'emmène » a permis aux enfants de la crèche Le Caderoussel de participer à des ateliers sensoriels et musicaux, une rencontre avec les pompiers de la Caserne, la fabrication de pains au chocolat à la boulangerie Testud et une médiation animale avec les résidents de l'EHPAD.



EHPAD JEANNE DE BARONCELLI LE DROIT AU BONHEUR

Stéphane Plantevin, directeur de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de Caderousse depuis le 1^{er} janvier 2016, présente le fonctionnement et le projet d'établissement de Jeanne de Baroncelli.



Quels sont les caractéristiques de l'Ehpad ?

Installé en plein cœur du village, il accueille actuellement 55 résidents. La structure est équipée de chambres individuelles et doubles, un espace de vie partagé lors des repas et des animations, une cuisine, une salle au quatrième étage permettant d'accueillir coiffeur, esthéticienne et d'autres intervenants. C'est un lieu de vie qui propose différents services aux personnes âgées qui ne peuvent plus, ou qui ne veulent plus, rester à leur domicile.

Comment intègre-t-on l'Ehpad ?

Il faut au moins avoir 60 ans et faire une demande en remplissant un dossier, le même pour toute la France, à déposer sur la plateforme

« Via Trajectoire ». Une commission interne à notre établissement examine les demandes, par ordre d'arrivée, en lien avec notre médecin coordonnateur et se penche sur les dossiers des personnes que nous pouvons prendre en charge. Nous restons attentifs à leur lieu de domiciliation, surtout s'il s'agit de personnes de Caderousse ou des environs.

Aucune autre condition n'est nécessaire ?

Nous accueillons tout le monde effectivement, sauf les personnes avec de lourdes pathologies qui pourraient mettre en péril le fonctionnement de l'Ehpad. On va toutefois regarder les urgences et ajuster au fur et mesure. Nous faisons en sorte d'être le plus équitables possible et de ne laisser personne sur le bord de la route.

Quel est le projet d'établissement mis en place depuis votre arrivée ?

L'accompagnement personnalisé du résident est pour moi l'alpha et l'oméga de notre mission. C'est le cœur du projet que je conduis avec toute mon équipe. Il commence dès l'acceptation du dossier et le consentement donné par le résident. Nous recevons le demandeur avec sa famille et l'équipe d'intervenants. Cette rencontre va nous permettre d'identifier ses besoins et ses attentes auxquels nous allons répondre le mieux possible tout au long de son séjour. Ce document est signé par le résident, contresigné par la famille, les référents de l'Ehpad et moi-même. Il peut être corrigé si la situation du résident évolue pendant son séjour chez nous.

Un projet qui se poursuit encore en 2024 ?

Nous poursuivons notre projet d'établissement car il est important de consolider ce que nous avons déjà construit, d'affiner la démarche qualité et continuer à prendre en compte tous les besoins des résidents, toujours en lien avec les familles. Cela nous permet de lister les dysfonctionnements pour en faire des leviers d'amélioration au service de nos résidents. Les demandes et les remarques remontent jusqu'à la direction, puis on travaille ensuite de manière pluridisciplinaire avec toutes les parties prenantes (les équipes soignantes, les cuisines, le médecin coordonnateur, les aides-soignantes...) afin d'apporter les corrections nécessaires.

Cela veut-il dire que vous avez des liens étroits avec les familles (pour ceux qui en ont) ?

Nous intégrons les familles dès le début. Nous travaillons ensemble à l'accueil et à l'installation des personnes au sein de l'Ehpad. Il est important d'instaurer un lien de confiance avec les familles, dans la mesure où ils sont partie prenante de l'accompagnement. Ils participent à la visite des lieux, pendant laquelle on leur explique notre fonctionnement. C'est aussi avec le résident et sa famille que nous listons, ses attentes et ses besoins, ses capacités et ses incapacités. C'est ensemble que nous devons trouver, pour chaque personne, les solutions qui lui conviendront le mieux car notre satisfaction est de voir nos résidents heureux.

Comment se déroule une journée au sein de l'établissement ?

Les contraintes de la vie en collectivité nous permettent toutefois d'organiser individuellement le quotidien de nos résidents. Cela fait partie intégrale du projet d'établissement. Par exemple, les lever ne se font pas tous à la même



heure. Si une personne souhaite se lever tôt ou, au contraire, rester plus longtemps au lit, on respecte son rythme. Il en est de même pour les déjeuners et les collations de l'après-midi qui sont généralement partagés dans la salle de restaurant. Si les résidents ne peuvent pas se déplacer ou ont une prescription médicale particulière, ils peuvent être servis dans leur chambre. Le soir, ils préfèrent généralement dîner dans leur chambre, avec un plateau repas. Nous essayons au maximum de les inciter à déjeuner ensemble pour favoriser le lien social et éviter qu'ils ne se retrouvent trop isolés, notamment ceux qui vivent seul dans leur chambre. Le déjeuner est de plus un moment de convivialité autour de menus adaptés.

Les résidents ne partagent pas tous les mêmes menus ?

Si bien sûr, ils sont composés, deux fois par mois, avec une diététicienne, et participent à l'amélioration du quotidien du résident qui attend les moments des repas avec impatience. Là aussi, nous prenons en compte leurs goûts ou ce qu'ils n'aiment pas, notamment pour les fromages et les desserts. Cela permet d'améliorer les menus et d'y apporter une petite note de bonheur gustatif, toujours en respectant notre budget. Cela est d'autant plus facile que tous les repas sont préparés sur place

avec des produits de saison favorisant les circuits courts. C'est une cuisine traditionnelle et familiale avec des déjeuners à thème ou festifs, certains jours de l'année.

Comment sont soignés les résidents ?

Comme s'ils étaient chez eux. Le médecin généraliste traitant est appelé et vient en consultation à la demande du résident, de la famille ou des encadrants. Une équipe composée d'un cadre de santé, d'un médecin coordonnateur et d'aides-soignantes travaille au sein de l'Ehpad et suit au quotidien la santé des résidents.

Quelles sont les missions de l'animatrice qui travaille au sein de l'établissement ?

Depuis septembre dernier Jessica Pagano prépare un programme d'animations qui invite les résidents à se retrouver dans la salle commune pour partager des moments ludiques et de convivialité : jeux individuels ou collectifs développant la mémoire ou la motricité, lotos... Elle propose aussi des sorties et des promenades dans le village, deux fois par semaine, pour faire des courses chez les commerçants par exemple. Là encore, l'animatrice répond le plus possible aux souhaits des résidents en leur permettant de sortir régulièrement de l'établissement.

Pourquoi avoir choisi d'ouvrir l'Ehpad sur l'extérieur ?

L'Ehpad est situé en plein cœur de la commune, il est donc logique qu'il ne reste pas replié sur lui-même mais s'ouvre sur l'extérieur. Nous privilégions toutes les actions qui permettent de faire connaître son fonctionnement, faciliter le lien social et rompre l'isolement de nos résidents. Des enfants de la crèche, des classes maternelles ou des jeunes de l'association ArCaD sont régulièrement accueillis pour des rencontres intergénérationnelles au sein de l'établissement.

Les familles et accompagnants peuvent venir déjeuner avec les résidents, le restaurant est aussi ouvert aux seniors du village, à des prix préférentiels et ils peuvent rester l'après-midi pour participer aux animations. Cela leur permet de sortir de chez eux, de rompre leur isolement, faire connaissance avec les résidents et découvrir le fonctionnement de l'Ehpad.

Vous insistez sur la notion de droit au bonheur. Pourquoi ?

Notre mission est d'apporter à nos résidents un environnement confortable. Pendant toute la durée de leur séjour, nous leur offrons bienveillance, écoute et petits bonheurs quotidiens.

Être aidé financièrement

Beaucoup de personnes ne peuvent, seules, assumer le coût d'un séjour en Ehpad. Des aides existent pour les accompagner :

- **L'allocation personnalisée d'autonomie** : le conseil départemental prend en charge en partie ou en totalité (hors prix de l'hébergement) les prix des toilettes, de la mobilité et des repas. Elle est attribuée aux personnes ayant un niveau de dépendance GIR de 1 à 4 (niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée).
- **L'aide sociale à l'hébergement** est attribuée à un résident n'ayant pas les ressources pour payer les frais d'hébergement. Se rapprocher du CCAS de sa mairie de résidence. Si la place en Ehpad est habilitée à l'aide sociale, le Département paiera la différence entre le montant de la facture et la contribution du résident.
- **Les aides au logement** si l'Ehpad est la résidence principale ou **l'allocation de logement sociale** si l'établissement n'est pas conventionné. A demander à la CAF ou à la MSA.
- **La réduction d'impôts** pour frais d'accueil liés à la dépendance.

“ 90 % de nos résidents sont des femmes ”



Quel est l'origine du nom Jeanne de Baroncelli donné à l'Ehpad ?

« Caderousse a depuis des siècles pris soin des personnes âgées. L'histoire de l'établissement remonte à 1271, un hôpital-hospice accueillait déjà les personnes nécessiteuses et les malades. Dame Jeanne de Baroncelli, de noblesse florentine, a légué tous ses biens pour améliorer le fonctionnement de ce lieu de vie et de soins et aider les nécessiteux du village. En 1551, Dame Baroncelli signe une reconnaissance de don pour les pauvres et ordonne une distribution annuelle d'argent. Jeanne de Baroncelli épouse du coseigneur Reynaudi de Cambis a légué, en 1560 par testament, l'ensemble de ses biens à l'Hôpital de Caderousse. Maison de retraite, puis Ehpad, ce lieu n'a jamais cessé d'être un lieu d'accueil pour les personnes âgées ».



Le personnel est composé d'une cinquantaine d'agents : une équipe en charge de la restauration et l'hôtellerie, une équipe soignante, une équipe administrative, une équipe technique et une équipe de direction. Tous travaillent ensemble à construire et porter le projet d'établissement au service des résidents.

LES CHEVEUX BLANCS

Association loi 1901, l'association « Les Cheveux Blancs » est présidée par Rachida Kartaf depuis six ans. Installée au sein de l'Ehpad Jeanne de Baroncelli, elle œuvre au service des résidents.

Rachida Kartaf connaît bien le fonctionnement des Ehpad, elle y travaille depuis l'âge de 16 ans. « J'ai toujours aimé être au contact et au service des personnes âgées » reconnaît la jeune femme qui a raccroché son tablier de cuisinière, son métier d'origine pour la casquette de responsable du pôle « hôtellerie-restauration-animation », au sein de la résidence Jeanne de Baroncelli depuis plusieurs années déjà. L'association « Les Cheveux Blancs » a pour but de créer et de participer à des événements au sein du village ou au sein même de la résidence afin d'offrir aux résidents diverses animations au cours de l'année

comme par exemple participer à des journées à thème ou à des vide-greniers, organiser des spectacles et des tombolas tout au long de l'année ainsi qu'un cadeau personnalisé à offrir à chacun de nos résidents à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Aux côtés de la présidente, d'autres agents de l'Ehpad participent bénévolement au fonctionnement de l'association et de ses actions. Après leur travail ils donnent encore de leur temps, pour que les résidents bénéficient de ces petits moments de bonheur qui illuminent leur quotidien.



AMÉNAGEMENTS URBAINS

ROUTE D'ORANGE LES TRAVAUX AVANCENT

L'aménagement de la route départementale est un projet important pour Caderousse et ses habitants. Les travaux, commencés en septembre 2023 vont sécuriser cet axe routier très fréquenté, accidentogène et dangereux, de l'entrée de la commune jusqu'à la porte Léon Roche.



Fermeture de la route d'Orange

Afin de poser le revêtement de la voirie, la route sera fermée à la circulation jour et nuit les **2, 3, 5, 6 et 7 mai**.

Maître d'ouvrage :
la Communauté de Communes du Pays
d'Orange en Provence





Descriptif des travaux :

- Recalibrage de la voirie et des trottoirs
- Installation de plateaux traversants
- Busage des fossés
- Création d'une voie douce
- Création d'une zone partagée avec la création d'un cheminement piétonnier et cycliste
- Limitation de vitesse à 30 km
- Enfouissement des réseaux
- Aménagements paysagers avec arbres et arbustes de différentes essences et notamment la plantation d'arbres d'alignement
- Création d'une noue le long de la voirie



Une déviation est mise en place pour le transit des poids-lourds de plus de 19 T, sauf ceux qui desservent les entreprises locales et les commerces.



MARIEL MARTIN

ADJOINT AUX FINANCES PRÉSENTE
LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2024

Le contexte géopolitique et économique a-t-il influé sur la préparation du budget 2024 ?

Mariel Martin : Comme l'an passé, déjà marqué par son lot d'augmentations (inflation, énergie, gaz, carburant, produits alimentaires, prix des matériaux), 2024 présente encore un mélange d'incertitudes et de défis pour les communes. Notre collectivité continue à adapter son budget à ce contexte difficile avec le souci d'absorber au mieux ces hausses consécutives de dépenses subies, tout en continuant ses efforts pour contenir les dépenses de fonctionnement et poursuivre les investissements.

Pourquoi avoir choisi de ne pas augmenter les impôts pour la quatrième année consécutive ?

M. M. : Dans un contexte économique difficile, les élus souhaitent avant tout limiter au maximum la pression fiscale sur les administrés et ne pas alourdir la perte de leur pouvoir d'achat. C'est une décision contraignante pour la commune, car elle demande un effort supplémentaire pour poursuivre les investissements nécessaires. Faire preuve d'ingéniosité telle est notre quête perpétuelle.

Justement, comment arrivez-vous à poursuivre un programme d'investissements, d'autant que vous devez aussi absorber la baisse constante de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)?

M. M. : Comme nous le faisons depuis quatre ans, en gérant les finances municipales de façon saine et équilibrée et en recherchant des pistes d'économies et de financements annexes. Nous demandons des subventions pour tous les projets structurants. La mise en place d'une comptabilité analytique nous permet de connaître précisément de suivre et d'analyser les coûts des différents services comme l'école, la crèche, les bâtiments publics... Ainsi, nous pouvons agir immédiatement sur toutes les dépenses trop onéreuses. La maîtrise des dépenses et notamment celles de fonctionnement, tout en maintenant de la qualité du service public offert aux Caderoussiens, est le maître-mot de notre gestion budgétaire.

Il faut savoir que chaque euro économisé en fonctionnement est automatiquement réinvesti sur un autre projet en investissement.

Concernant la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), nous ne pouvons que déplorer qu'elle soit pour Caderousse à 0. Il nous faut ainsi compter sans le soutien de l'Etat sur cet aspect-là.



Pour la 4^e année consécutive **0%** d'augmentation des taux communaux

Quelles sont les pistes d'économie sur lesquelles vous avez déjà travaillé ?

M. M. : Nous sommes déjà intervenus sur la maîtrise des charges de personnel et ce en luttant contre un absentéisme qui coûtait cher à la collectivité. Nous avons déployé plusieurs axes d'intervention. Des résultats sont déjà visibles, mais doivent se poursuivre pour produire des effets sur le plus long terme. Nous avons également travaillé sur la gestion des fluides, principalement sur l'éclairage public. Nous avons repris le budget « festivités » tout en veillant à proposer des activités toujours plus variées et destinées à un large panel de personnes. Nous allons poursuivre ce travail de gestion.

Qu'en est-il de l'autofinancement de la collectivité ?

M. M. : L'autofinancement résulte du solde positif entre les recettes réelles de fonctionnement (RRF) et les dépenses réelles de fonctionnement (DRF). Il permet d'assurer le remboursement de l'annuité de la dette (obligation réglementaire) et, pour le surplus, de financer les dépenses d'équipement propres et les subventions d'équipement versées.



LES CHIFFRES DU BUDGET 2024

TAUX D'IMPOSITION DE LA COMMUNE

	2023	2024
TFB taxe foncier bâti	29.96%	29.96%
TFNB Taxe Foncier Non Bâti	37.36%	37.36%

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT Versée par l'Etat

2016 : 139 790 €
 2020 : 40 818 €
 2022 : 0 €
 2024 : 0 €



SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS

2024 : 159 630€

soit 60.48€/habitant

« Elles représentent un des outils permettant d'accompagner tous les bénévoles qui s'engagent pour l'animation de la commune en organisant de nombreuses manifestations sociales, scolaires, culturelles, sportives, tout au long de l'année. Convaincus de l'importance du tissu associatif caderoussien, essence même du lien social et du « bien vivre ensemble », soucieux de voir perdurer et se renforcer son dynamisme, les élus maintiennent cette année le montant des subventions, versées après étude et analyse des dossiers et des projets présentés » explique Mariel Martin.

MAINTENIR NOS INVESTISSEMENTS AU SERVICE DES CADEROUSSIENS

Le vote du budget est un acte politique fort qui retrace la feuille de route du programme politique choisi par les Caderoussiens et conduit par la municipalité.

Cette année encore, l'augmentation des prix des énergies et de l'inflation, doublée de la baisse constante des aides de l'Etat ont obligé les élus à chercher de nouvelles pistes d'économies et de financement pour poursuivre les projets municipaux pour Caderousse et les services publics rendus à ses habitants.

Malgré ce contexte économique, toujours aussi complexe pour les collectivités, Christophe Reynier-Duval et son équipe ont présenté un budget 2024, responsable et maîtrisé, voté lors de la séance du conseil municipal du 28 mars 2024.



Subventions

- **Montant des subventions obtenues depuis mars 2020 : 449 076.49€**
(toutes opérations confondues)
- **Montant des subventions notifiées par la commune restant à percevoir sur 2024/2025 : 844 869.83€**
- **Soit au total depuis 2020 : 1 293 946.32€**
- **5 opérations en partie financées grâce au mécénat**

Dépenses de fonctionnement

3 736 921.47€

- **1 869 610€** charges de personnel
- **972 650€** charges à caractères général
- **78 227€** participation au SDIS
- **27 107€** charges financières

Dépenses d'investissement

2 139 463.35 €

- **532 500 €** Travaux de l'église phase 1
- **306 250 €** Travaux de l'immeuble rue Châteauvieux
- **246 000 €** Travaux de la Passerelle
- **75 000 €** Entretien du parc de logements communaux
- **68 000 €** Mise en sécurité et rénovation de l'aire de jeux mur de Gramont
- **36 000 €** Travaux du boulodrome Bernard Taurelle
- **19 000 €** Réfection du Monument aux morts
- **14 000 €** jeu installé dans la cour de l'école
- **12 000 €** tables et chaises pour l'école





“ Une gestion rigoureuse pour chaque euro dépensé ”

FOCUS SUR LA CANTINE SCOLAIRE

- Reconduction de la tarification sociale de la cantine dès septembre 2024 pour 3 ans
- Prix d'un repas acheté auprès d'API Restauration 3.36€ HT soit 3.54€ TTC

SOLIHA :

partenaire de 2 opérations

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) + **RAVALEMENT DE FAÇADES**

Ces dispositifs ont permis la réalisation de travaux (dégradation lourde, accessibilité autonomie, énergie, ravalement de façades) chez les particuliers pour un montant total de **955 859 €**.

Grâce aux différents dispositifs (Mairie, ANAH, région, Département, CCPOP, Caidde de retraite) les 23 dossiers Caderoussiens concernés ont pu bénéficier d'un montant total de **417 861 €**.



THIBAUT ROUSSET

ÉCURIES D'ENTRAÎNEMENT ET DE VALORISATION DE CHEVAUX



Passionné par les équidés, Thibault Rousset tient les rênes de ses écuries « La Benedetta » depuis 2008

La pratique de l'équitation conserve encore trop souvent l'étiquette d'un loisir réservé à des élites, même si de plus en plus de particuliers pratiquent les sports équestres, dont trois épreuves sont inscrites aux Jeux Olympiques. « *Beaucoup de passionnés d'équitation ont franchi le pas en achetant un animal après la période Covid. Mais cela reste une activité assez onéreuse pour qu'elle soit vraiment démocratisée* » remarque Thibault Rousset, gérant des écuries d'entraînement et de valorisation de chevaux. « *J'ai créé mon activité à mon arrivée à Caderousse, en 2008. L'écurie est orientée vers l'entraînement et la préparation sportive des chevaux, contrairement à l'élevage qui implique la reproduction, la naissance et la sélection des équidés* ».

Une activité marquée par la passion

Plus qu'un travail, la gestion de l'écurie est une véritable passion qui porte Thibault Rousset depuis son plus jeune âge. « *J'ai grandi au milieu d'un élevage de chevaux et j'ai commencé à monter très jeune.*

Vers quinze ans, j'ai commencé à me former chez des professionnels en France, puis un peu partout en Europe, avant de m'installer dans ma propre écurie. Il n'y a pas vraiment de cursus reconnu pour les dresseurs de chevaux de sport ». Au petit trot, et au contact de ses équidés qu'il aime tant, il acquiert une expérience qui lui permet de devenir un professionnel reconnu. N'est pas dresseur de chevaux qui veut ! « Il faut de la patience et de la régularité dans le travail. Plusieurs années sont nécessaires avant d'obtenir des résultats, comme dans toute discipline sportive ». Il travaille lui-même les chevaux qui lui sont confiés, l'accueil de particuliers étant restreint au seul cadre de la pension de leur cheval. Thibault Rousset est aujourd'hui accompagné par Joan Gluck, qui l'a rejoint pour l'assister dans la préparation et le soin quotidien des chevaux. « Nous accueillons à ce jour une vingtaine de chevaux dont la majorité sont travaillés pour être destinés au sport et au dressage ».

Des installations au top

Les écuries « La Benedetta » se composent de 20 boxes, de paddocks, d'une carrière de 20x60 mètres, d'un rond de longe ainsi qu'un manège, entouré par cinq hectares de prairie sur lesquels Thibault Rousset produit une partie du foin pour les chevaux des écuries. « *La superficie actuelle de la propriété ne permet pas d'accueillir des chevaux en retraite mais nous accueillons des pensionnaires, locaux en grande partie* ». Ces installations offrent toutefois des conditions optimums pour la valorisation des chevaux, qui consiste à mettre en valeur de jeunes chevaux dans le but de les commercialiser ou de les faire accéder à une carrière en compétition. « *Il m'arrive, à la demande de certains de clients, de sortir leurs chevaux dans différents concours* ».

06 22 42 29 09

ecuriesbenedetta@gmail.com



CAROLE LASCKOWICZ

UN JOUR UN RÊVE

En créant son agence de voyages, Carole Lasckowicz a réalisé un rêve de longue date.

Famille d'accueil pendant presque 20 ans, Carole Lasckowicz décide de changer de destination professionnelle fin 2021. « *À mon arrivée à Caderousse, courant 2022, j'ai suivi une formation d'agent de voyages. Une reconversion à 360 degrés avec de longues démarches pour pouvoir ouvrir mon agence à mon domicile, fin 2023* ». C'est donc chez elle qu'elle organise aujourd'hui ses rendez-vous, en visio ou par téléphone. Carole a dû affronter un véritable parcours du combattant pour décrocher la garantie financière indispensable pour exercer. « *Je n'ai rien lâché. Force et persévérance, c'est ce qui me caractérise* » reconnaît-elle. Elle obtient son « numéro d'immatriculation » auprès d'Atout France en septembre et débute son activité en octobre dernier.

ÉLODIE ET NICOLAS ROUSSET

TOUS EN SELLE AVEC LES ÉCURIES DE CADEROUSSE



Tous deux cavaliers et passionnés par les chevaux, Élodie et Nicolas Rousset ont racheté les Écuries de Caderousse en 2022 aux anciens propriétaires, M. et M^{me} L'Enfant, qui avaient créé l'établissement il y a une trentaine d'années. C'est une activité secondaire pour le jeune couple qui gère aussi le Spa Ventoux Provence et l'Hôtel Ventoux Provence à Malaucène. « Caderousse est idéalement bien située pour toutes les activités des Écuries, notamment pour l'organisation des compétitions » reconnaissent Élodie et Nicolas qui fréquentent les lieux depuis leur installation dans la commune, il y plus de dix ans. Une équipe féminine est en charge du fonctionnement des Écuries, composée de 3 monitrices, d'une palefrenière et d'une apprentie monitrice. Les Écuries accueillent 180 adhérents, du débutant au cavalier confirmé et une cinquantaine de chevaux et de poneys. « Le cadre est parfait pour la pratique de l'équitation, dans un cadre préservé sans nuisance, au milieu des champs, dans la campagne de Caderousse : une grande carrière, un manège couvert, un rond d'havrincourt, un cross, 20 boxes, de nombreux paddocks, un club house et différentes selleries et aires de soins, le tout s'étend sur un terrain de 10 hectares ».

Faire partager leur passion

Élodie et Nicolas ont toujours eu une passion pour les chevaux. « Nous aimons beaucoup les animaux,

une base essentielle pour animer un centre équestre. Il faut aussi une grande disponibilité, tous les jours de l'année ». Le jeune couple est enthousiaste, même face aux difficultés de ce métier exigeant, mais qui leur donne tant de plaisir et de satisfactions. « Notre équipe motivée et passionnée prend à cœur de partager ce plaisir et ce sport : l'apprentissage de l'équitation peut débuter dès 3/4 ans. ».

Différentes activités

Les inscriptions se font toute l'année, avec une adhésion et des forfaits de cours 1h/semaine ou 2h/semaine, des cartes de 5 ou 10 cours, des cours « passagers » pour une monte ponctuelle. « Nous proposons de balades ouvertes à tous, des promenades à poneys ou en mains, pour les plus petits avant 3 ans avec leurs parents. Nous organisons des anniversaires pour les enfants au poney-club et des stages pendant les vacances scolaires pour tous ». Les Écuries de Caderousse offrent aussi des services complets pour les chevaux : pension, demi-pension, pension boxes ou pension paddock.

Concours et compétitions

Côté pratique sportive, le lieu accueille des compétitions équestres dans différentes disciplines, notamment le Concours Complet d'Équitation (CCE), le Saut d'Obstacle (CSO), le Hunter, le Derby Cross et le Dressage. Ces compétitions offrent aux cavaliers la possibilité de se tester dans des épreuves variées, mettant en valeur leur talent et leur connexion avec leur cheval. Il propose aussi des stages d'équitation offrant une expérience complète et approfondie, adaptée à tous les niveaux, du débutant à l'avancé. Sous la supervision de moniteurs expérimentés et diplômés, le cavalier est guidé tout au long de son parcours équestre, que ce soit pour améliorer ses compétences existantes ou pour en acquérir de nouvelles.

Écuries de Caderousse

756 route du Deves / Caderousse

06 87 31 78 15

Tous les jours de 8h à 12h30 et de 14h30 à 18h

Des voyages à la carte

« Je revends les produits des Tours Opérateurs partenaires (Fram, MSC, Climats du monde, CFC Croisières, Voyamar...) et j'organise également toutes formes de voyages sur mesure ; je propose aussi les cagnottes pour les anniversaires ou pour les voyages de noces, l'objectif étant de réaliser les rêves les plus fous. J'organise également des séminaires pour les entreprises ».

Certains pays sont interdits ou peu recommandés, comme la Lybie, le Yémen, l'Ukraine, la Syrie, l'Afghanistan, la République Centrafricaine. « Mais il reste tous les autres, au choix des clients qui ont tous une destination privilégiée. J'adapte les voyages à leurs envies, leur budget, leur forme physique. Dans un village-club ou à l'hôtel en bord de mer ou à la

montagne, ou bien à la découverte d'un pays en sac à dos avec une bande de copains, ou encore en amoureux dans une capitale européenne, il y en a vraiment pour tous les goûts » précise la gérante. Seule aux commandes mais toujours à l'écoute de son client, Carole avoue être plutôt bien organisée : « Je dois jongler entre les demandes de devis, les coups de fil, la comptabilité, les webinaires en ligne, les formations et ma présence sur les différents salons ». Cette passionnée de voyages reconnaît aussi être prête à gérer les évolutions et obligations sanitaires et territoriales de chaque pays (vaccinations, visas ou autres documents obligatoires...). « Cela fait aussi partie de l'ADN du métier ».

Un Jour Un Rêve

144 impasse des Laurons - 07 89 38 45 11

LE CONSEIL MUNICIPAL AU TRAVAIL POINT DE SITUATION

Les élus du CME, qui ont pris leurs fonctions le 13 octobre dernier, sont très investis dans différents projets.

Les jeunes sont bien impliqués dans la vie citoyenne et associative. Depuis leur élection, ils siègent, travaillent en commissions et ont participé à plusieurs sorties et événements, dont la commémoration du 11 novembre. Leur implication et leur engagement ont déjà abouti à l'installation de portes manteaux dans la cour de l'école, sous le préau, et à l'amélioration du goûter servi sur le temps périscolaire désormais complété par un service de sirops. Les jeunes élus ont aussi prévu de mettre à disposition un cahier d'idées pour recueillir l'avis des élèves de l'école.

Plusieurs autres projets déjà à l'étude ou en réflexion :

- **Mise en place d'un jeu de piste** pour faire découvrir de manière ludique le village aux familles et mettre à l'honneur divers lieux comme le campanile, la rue de l'hôpital avec sa pompe, les gargouilles de l'église ou bien encore le mur de Gramont
- **Changement du système de sonneries à l'école** : des devis sont en attente
- **L'organisation d'une boum pour les enfants de l'élémentaire** : une date a été posée en option le samedi 22 juin après-midi pour la fête de la musique
- **Plénière du CME**, en présence du public, dans la petite Salle des Fêtes



LE PLAN D'EAU DU REVESTIDOU DE CADEROUSSE

Ce petit coin bucolique fait le bonheur des pêcheurs, des baigneurs et des promeneurs en quête d'espace naturel



Ce coude du Rhône, surnommé « Revestidou* », est devenu une surface plus paisible après la fermeture du bras du fleuve par une digue par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) en 1976.

Le long du Rhône, le plan d'eau, s'étend sur plus de 20 hectares et offre aux familles un lieu calme et champêtre pour une journée pique-nique, à l'ombre. Mais les baigneurs et les véliplanchistes doivent toutefois faire attention à ses eaux, assez profondes et tourbillonnantes, qui nécessitent vigilance et attention.

La faune aquatique du Revestidou fait aussi le bonheur des pêcheurs car ses eaux regorgent de brochets, sandres, black-bass de bonnes tailles, nombreuses carpes. L'eau est également de très bonne qualité pour la baignade.

Le site, en accès libre tout au long de l'année, est géré par l'AAPPMA d'Orange (Association agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques).

Le site est classé en zone Natura 2000 pour une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines.

Informations pratiques :

- *Les enfants et animaux domestiques doivent rester sous la responsabilité de leurs parents et de leurs maîtres*
- *Barques autorisées avec moteur thermique de moins de 6 chevaux*
- *Pas de location de matériel sur place (matelas, planche à voile, barque...)*
- *Permis de pêche obligatoire pour pratiquer l'activité, plus de renseignements sur www.cartedepeche.fr*

Accès : RD238 ou RD976 à partir d'Orange

*Le Revestidou signifie « passage à l'envers »

ASSOCIATIONS

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE CADEROUSSE DU DYNAMISME À LA « PELLE »

La nouvelle équipe dirigeante, en place depuis début 2023, a permis de fixer de nouveaux objectifs pour la Société Nautique de Caderousse (SNC).



Des idées plein la tête et les bras ! En cette année olympique, les responsables de la SNC proposent à leurs licenciés des projets ambitieux pour ce sport historique, proche de la nature qui demande du travail, de l'abnégation et de la cohésion.

L'équipe se propulse en 2024 avec, pour dessein, l'augmentation des initiations pour passer la barre des 35 licenciés actuels. « Nous sommes un peu éloignés des 70 présents dans les années 2000, chiffre qui s'expliquait par la présence d'un entraîneur bénévole qui permettait de compter une équipe de jeunes. Notre premier objectif est de pouvoir multiplier des initiations avec un créneau spécifique qui est réservé le samedi matin pour l'accompagnement des débutants et pour le perfectionnement des compétiteurs. Le club participe aussi aux animations organisées par la municipalité et notamment à la journée des associations pour présenter ses activités et accueillir de nouveaux membres ».

Le projet sportif

Le deuxième objectif est d'assurer une présence des rameurs du club lors des compétitions régionales, nationales et internationales. « Régulièrement, la SNC est représentée à différentes compétitions. Notre challenge est d'aligner cinq à six bateaux contre deux ou trois actuellement » précise le président. « La dynamique est lancée dans le recrutement. Six rameurs, venant des clubs de Beaucaire, Avignon,

Martigues ou Marseille, de bon, voire de haut niveau, ont déjà rejoint le club en décembre 2023 ». Pour Raymond Simonian, caderoussien de cœur très investi dans le village et au sein du club, pas de secret : « C'est grâce à la qualité de notre plan d'eau et au projet sportif 2024 dont le point central est principalement de redonner une place importante de la SNC dans le paysage de l'aviron français ».

Le renouvellement du matériel

Le club dispose de plusieurs bateaux solos, skiffs et funs, de 2, 4 ou 8 rameurs, avec ou sans barreur. « Malgré l'investissement en temps et en argent pour l'entretien et la remise en état régulière du matériel, et là nous tirons notre chapeau à l'ancienne équipe, il s'avère que la flotte est vieillissante et ne répond plus vraiment à tous nos besoins. Nous sommes en train de vendre plusieurs de nos bateaux pour renouveler les « outriggers ». Nous remercions nos sponsors pour nous avoir déjà aidé à financer l'achat d'un bateau solo et d'un double. Mais il nous manque encore un bateau pour 4 rameurs et nous faisons ici appel à de nouveaux sponsors pour finaliser nos projets. Un club reconnu est un club qui présente des équipages aux compétitions, d'où l'importance que la SNC se dote d'un matériel neuf et compétitif. En cette année olympique, l'aviron français sera assurément un sport pourvoyeur de médailles. À son échelle, la Société Nautique de Caderousse souhaite faire partie de cette belle aventure ».



Un peu d'histoire

Le club a été fondé en 1983 par Janvier Lucidor et son siège social se situait sur le petit plan d'eau du Revestidou, avant de déménager sur l'île de la Piboulette, aux confluent des deux bras du Rhône, sur une concession renouvelée chaque année avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR). La tradition de l'aviron dans la région remonte à 1947, date à laquelle est créée la Société Nautique d'Avignon, club historique du département. Il donnera à l'équipe de France de nombreux champions, le dernier en date étant Jérémy Azou, champion olympique. Les autres grands clubs les plus proches se situent à Martigues et à Baucaire.

L'aviron fait partie de la famille des sports nautiques. C'est un **sport olympique depuis la création des J.O.** modernes en 1896.

Les crues de décembre et janvier ont fortement impacté les entraînements et ont nécessité la **réparation récurrente du ponton**. De plus, le club est régulièrement confronté à des incivilités avec l'utilisation anarchique du ponton le week-end sans autorisation et de nombreux déchets laissés sur place.

Le club organise des initiations payantes (10 €) sur réservation le samedi de 10h30 à 12h avec découverte d'un ergomètre (rameur), présentation du club et du matériel avant de se lancer à l'eau !

Les 3 et 4 février, **deux rameurs de la SNC ont participé aux championnats de France Indoor**. Nicolas IELPO se classe 10^e, améliorant son record des précédents championnats régionaux de plus de trois secondes sur 2000 m. Pour sa première participation, Benjamin NEEL, nouveau rameur du club, se classe 5^e en 1'23" 6 sur 500 m.

Le bureau (élu fin 2023)

Président : Raymond Simonian
Vice-président : Nicolas Ielpo
Secrétaire : Caroline Zachar
Trésorier : Thierry Gervais
Trésorier adjoint : Samy Trefi
Conseillers techniques : Johan Martyn et Christine Pieroni

L'aviron, ça se pratique et ça se parle !

L'aviron : Aussi appelé rame ou pelle, il est composé d'un long manche terminé à une extrémité par la poignée et à l'autre par la palette.

La barre : Instrument de direction situé à la poupe d'une yolette ou sous la coque d'un bateau.

Le barreur : Membre d'un équipage chargé de diriger le bateau sans ramer.

La Dame de nage : Accessoire articulé sur un pivot ou un axe, servant d'appui aux avirons.

Dénager : Ramer ou nager à l'envers pour faire reculer le bateau.

La prise d'eau : Action de l'aviron pénétrant dans l'eau en ramant.

La palette : Extrémité plate et large d'un aviron.

Le skiff : Bateau d'aviron étroit à un rameur très utilisé dans les compétitions.

L'outrigger : Bateau de compétition.



FÉDÉRER AUTOUR DES VALEURS SPORTIVES ET INCLUSIVES



ROMAIN ESPINOSA

ADJOINT AUX FESTIVITÉS,
AUX ASSOCIATIONS ET
AU SPORT



Caderousse a obtenu le label Terre de Jeux 2024. Que représente ce label ?

Le label « Terre de Jeux 2024 » a été créé pour fédérer les collectivités autour des J.O. de Paris. Il a été décerné aux collectivités, quelle que soit leur taille, qui s'investissent pour faire vivre la dynamique olympique sur leur territoire, à accompagner une pratique du sport plus soutenue et plus inclusive, tout en s'engageant dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le label a été officiellement remis à Christophe Reynier-Duval le 19 octobre 2021 par Roland Davau, président départemental du Comité Olympique et Christelle Jablonski-Castanier, vice-présidente du conseil départemental de Vaucluse.

Quelles sont les contre parties de ce label pour la commune ?

Nous travaillons depuis son obtention, en lien avec les associations sportives volontaires et le groupe scolaire Jean Moulin, à l'organisation d'animations et de temps forts orientés pour la promotion des valeurs sportives, et ce jusqu'au J.O de cet été. Une politique incitative de découverte de la pratique sportive a également été initiée au sein de l'équipe communale. Deux fois par an tous les agents et élus volontaires se retrouvent et découvrent grâce au tissu associatif local, un sport (aviron, rushball, équitation, boule lyonnaise ...)



Comment cela se traduit-il ?

Une rencontre avec les élèves a été organisée en 2023 lors de la Semaine Olympique et Paralympique. Cette animation, reconduite cette année, permet de valoriser la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives. L'an passé encore, Caderousse a accueilli les écoles affiliées à l'USEP de Vaucluse pour une grande fête du sport, en lien avec les comités sportifs et les clubs locaux.

Cette année, une exposition a réuni, les 13 et 14 avril à la Salle des Fêtes, différentes œuvres inspirées du corps, du sport et du mouvement.

Enfin, Caderousse, l'une des trois communes organisatrices du premier semi-marathon des 3C, accueillera près de 600 coureurs qui s'élanceront de la ligne de départ, dimanche 19 mai, pour trois parcours entre Rhône et vignes. Nous espérons que les Caderoussiens viendront nombreux participer à ce rendez-vous sportif et festif, à quelques semaines des Jeux Olympiques.



Location de cours de tennis

Réservation possible
toute l'année.

Tarif horaire : 15 €

(caution de 20 €
pièce d'identité - sans licence)

Renseignements :
Pool-House du
Tennis-Club

SEMI-MARATHON DES 3 C « ENTRE RHÔNE, VIGNES ET CHÂTEAUX »



Caderousse, Châteauneuf-du-Pape et Courthézon entrent dans la course pour le premier semi-marathon des 3C qui reliera, dimanche 19 mai, ces trois communes labellisées Terre de Jeux 2024. Ce rendez-vous sportif et festif s'inscrit dans le programme des manifestations organisées sur le territoire, en prélude aux Jeux Olympiques de Paris.

Départs donnés de Caderousse / Arrivées à Courthézon

9h : course enfants (uniquement à Caderousse)

9h30 : semi-marathon

10h : relais en duo

De nombreuses animations accompagneront les coureurs : DJ, food-truck, jeux gonflables pour enfants, activités pour toute la famille...

Clôture des inscriptions la veille de la course : le 18 mai.

Le retrait des dossards se fera sur place le samedi 18 mai de 14h à 18h et le dimanche 19 mai de 7h à 9h, au niveau du Pool-House du tennis et de la Salle des Fêtes

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

On est bien à Caderousse !

La belle saison est de retour avec son lot de réjouissances. Et elles sont nombreuses et appréciées à Caderousse. Les rendez-vous désormais incontournables du printemps et de l'été ne sont plus à présenter mais bel et bien à inscrire dans tous les agendas : Fête du printemps, Festival du théâtre de rue, Food truck...autant de promesses de retrouvailles dans la joie et la convivialité.

Comme toutes les communes de France, le village se mettra aux couleurs des Jeux Olympiques, pour vibrer le temps d'un été au rythme des performances des champions. En avant-goût de cet évènement, la première édition de la course des 3C, rassemblera le dimanche 19 mai, les sportifs du territoire et des environs. Avec le printemps, les jardiniers sont de sortie. Caderousse poursuit ses efforts en faveur du cadre de vie, en soignant le terreau fertile du village, en semant peu à peu, geste par geste des actions et projets pour demain.

Permettre à chacun de pouvoir bénéficier d'un environnement sain, d'un village propre et agréable, propice au bien-vivre ensemble.

Soigner les espaces verts, végétaliser les axes routiers, préserver et mettre en valeur le patrimoine arboré en renouvelant certaines espèces, en choisissant des essences méditerranéennes peu consommatrices d'eau, et en introduisant plus de diversité pour se prémunir

contre certains fléaux, tel est le sens d'une action réfléchie. Car ce patrimoine végétal contribue à la beauté du village et à la mise en valeur de son centre ancien.

Etendre les lieux de détente et de promenade en faveur des familles et des touristes, contribue à renforcer l'attractivité de notre village.

Car, oui, notre équipe municipale à le regard résolument tourné vers l'avenir. Concentrée sur les perspectives d'un village attractif, et accueillant, un lieu de vie favorable à l'installation de familles pour éviter que Caderousse ne devienne un village dortoir. C'est le sens de notre mission, la finalité de nos projets et de notre travail.

Tordre le cou aux rumeurs et des on-dit, fédérer autour d'idées communes porteuses pour le village passe par une information des Caderoussiens : le nouveau site internet, les bulletins municipaux et l'application cityall s'y emploient. Nous gardons le cap que nous nous sommes fixé au service des Caderoussiens.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION 1

L'année 2023 est terminée bonjour 2024.

Après les problèmes de parkings, les désagréments des travaux de la route d'Orange, nous pensions que celle-ci allait commencer tranquillement mais non.

C'est avec regret que nous apprenons la prochaine fermeture de notre station-service du village.

Effectivement Mr PAGANO un personnage clé de notre village, tout le monde le connaît. Nombreuses personnes s'arrêtent pour mettre son essence, retirer un colis ou juste discuter avec lui.

Pour les agriculteurs, le garagiste de notre village et bien d'autres la station est très importante. La station ne peut pas fermer c'est l'histoire de notre village. Nous espérons grandement que la municipalité va faire en sorte que celle-ci continue d'exister.

Ghislaine EYNARD

TRIBUNE DE L'OPPOSITION 2

Piste Cyclable Route Des Mians

Un projet de l'intercommunalité avec le concours de notre maire est de faire passer sur la ROUTE DES MIANS une piste cyclable. Est-ce bien réfléchi lorsque l'on connaît la configuration de cette route. Encore une fois qui se charge de faire l'analyse des risques ? et pourquoi à cet endroit alors qu'il y avait trois circuits ? De plus des panneaux sont déjà mis en place.

Il faut que les cyclistes puissent se promener en toute sécurité, hélas ce circuit n'est pas le meilleur tracé.

J. BENAT

Nous imprimons les « Tribunes » reçues en l'état.

AGENDA manifestations d'avril à septembre 2024



Tous les lundis soirs de l'été du lundi 8 juillet au lundi 26 août inclus :
Soirées food-trucks avec animations organisées par le Comité des fêtes au Mur de Gramont

Visite de la chapelle Saint-Martin

► en mai de 17h à 18h15 - tous les jours

Chapelle Saint-Martin

Fête du printemps

► 4 et 5 mai / Jardins partagés

Fête foraine

► du 3 au 8 mai / Cours Aristide Briand

Commémoration du 8 mai 1945

► 8 mai / Monument aux morts

Tournoi de Pentecôte - USC

► 18 mai / Stade René Espanol

La course des 3C

départ de Caderousse

► 19 mai / Salle des fêtes Pierre Cuer

Vide grenier ARCAD

► 25 mai / Parking club des jeunes

Loto - Atout Cœur

► 29 mai / Foyer E. Capdeville

Journée nationale des sapeurs pompiers

Animations le matin

► 1^{er} juin / Autour de la salle des fêtes

Gala des arts martiaux ACAM

► 2 juin / Gymnase

4^e festival de théâtre de rue Commune et Divine Quincaillerie

► 1 et 2 juin / Places du village

Gala de danse ARCAD

► 2 juin / Salle des fêtes Pierre Cuer

Vide grenier comité des fêtes

► 8 juin / Mur de Gramont

Elections européennes

► 9 juin / Gymnase

ARCAD en scène auditions théâtre ARCAD

► 15 juin / Club des jeunes Foyer E. Capdeville

Commémoration appel du 18 juin

► 18 juin / Stèle Jean Moulin

Plénière C.M.E.

► 22 juin / Petite Salle des Fêtes

Méchoui de la chasse - L'alouette

► 22 juin / Ferme de Titin

Fête de la résidence Jeanne de Baroncelli - Concentration motos Les cheveux blancs

► 22 et 23 juin / Mur de Gramont et EHPAD

Feu de la Saint-Jean

► 24 juin / Cours Aristide Briand

Fête des écoles OCCE Cartable et farandole

► 28 juin / Cours Aristide Briand

Loto d'été - Parlaren

► 5 juillet / Mur de Gramont

Fête de l'été organisée par plusieurs associations

► 5 et 6 juillet / Mur de Gramont

Don du sang

► 11 juillet / Salle des fêtes Pierre Cuer

Bal fête nationale

► 13 juillet / Cours Aristide Briand

Bal

► 14 août / Place Jean Jaurès

Journée des associations

► 7 septembre / Boulodrome Taurelle

Journée de nettoyage de la planète

► 21 septembre / RDV services techniques

Journées du patrimoine - la Levado

► 21 et 22 septembre / Salle des fêtes P. Cuer

Commémoration journée d'hommage national aux harkis

► 25 septembre / Monuments aux Morts

Fête votive et animations foraines

► du 27 au 29 septembre / Cours A. Briand

Informations complémentaires : www.caderousse.fr - 04 90 51 90 69



ERE PUBLICO
FUNDITUS
EDIFICABATUR
ANNO
M·DCC·LII·

R F

CONSULIBUS
D·D
JOS·BL·BERBIGUER
LT
HIER·RAYMON



HOTEL DE VILLE
REPUBLICAINE FRANCAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ



Mairie :
Rue Berbiguier - B.P. 15
84860 CADEROUSSE

Tél. 04 90 51 90 69

www.caderousse.fr